



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

CHRS

Question écrite n° 6559

## Texte de la question

M. Jean-Pierre Brard attire l'attention de Mme le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, sur la necessite de veiller au maintien des centres d'hebergement d'urgence qui accueillent des personnes demunies en situation de detresse. En effet, dans le difficile contexte economique actuel, le nombre et la situation des populations concernees se sont aggravees. Leur prise en charge en est d'autant plus importante. Cependant, il apparaitrait que les cadrages budgetaires pour 1994 ne prevoient une augmentation du budget national des centres d'hebergement que de 20 p. 100 avec une prise en charge pour moitie par les departements), alors que la plupart des entres d'hebergement rencontrent de graves difficultes financieres et que certains d'entre eux ont d'ores et deja du reduire leur activite. Il lui demande en consequence si cette progression budgetaire lui parait repondre aux besoins actuels de la societe francaise et s'il existe d'autres soutiens financiers qui, a sa connaissance, pourraient se substituer au financement par l'Etat.

## Texte de la réponse

Certains centres d'hebergement et de readaptation sociale connaissent actuellement des difficultes financieres. Afin de pallier ces difficultes, le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, a demande a ses services d'etudier la repartition des credits constitues en reserve nationale, pour harmoniser les moyens au niveau des departements, dans le but de retablir un fonctionnement normal pour les etablissements en cause. Les directions departementales des affaires sanitaires et sociales concernees ont ete avisees des possibilites de dotation supplementaire, qu'elles ont ete chargees, le cas echeant, de repartir, en fonction des besoins des etablissements. De plus, une mission conjointe de l'inspection generale des affaires sociales et de l'inspection generale des finances a ete chargee d'examiner l'origine et l'ampleur des difficultes financieres rencontrees par ces etablissements. Elle doit remettre ses conclusions prochainement.

## Données clés

**Auteur :** [M. Brard Jean-Pierre](#)

**Circonscription :** - COM

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 6559

**Rubrique :** Centres de conseils et de soins

**Ministère interrogé :** affaires sociales, santé et ville

**Ministère attributaire :** affaires sociales, santé et ville

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 11 octobre 1993, page 3385

**Réponse publiée le :** 1er novembre 1993, page 3808